

République française
SAINT CERNIN
Département du Cantal

Séance du lundi 02 novembre 2020

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 28/10/2020

Présents : 13

Votants : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Secrétaire de séance :

Georgette TOUZY

L'an deux mille vingt et le deux novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS.

Présents : Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Stephanie GAILLARD, Danielle LACOMBE, Thierry RIEU, Sylvie LACOMBE, Pierre DUPONT, Christelle CHAUVET, Jean Christophe GUY, Cecile ROQUESALANE, Jordan ANGELVY, Georgette TOUZY, Luc AVELLANEDA

Représentés:

Absents: Eric BOUSQUET, Stephanie SALIES

Objet: EP placette maison artisans d'art - 2020_057

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que les travaux, visés en objet, peuvent être réalisés par le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal. Le montant total de l'opération s'élève à environ 2691.38 euros HT.

En application de la délibération du comité syndical, en date du 7 décembre 2009, ces travaux ne seront entrepris qu'après acception par la commune du versement d'un fonds de concours égal à 50% du montant HT de l'opération soit :

- 1 versement au décompte des travaux.

Ce fonds de concours entrera dans le calcul de la contribution de la commune en application des règles du syndicat.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré, décide :

- De donner son accord des dispositions techniques et financières du projet,
- D'autoriser Monsieur le Maire à verser le fonds de concours.

Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2020 en section d'investissement.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 05.11.2020
et publication ou notification du 12.11.2020

Le Maire,
A. DUJOLS,



PREFECTURE DU CANTAL

05 NOV. 2020

BUREAU DU COURRIER

Le Maire,
A. DUJOLS

